

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h

Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

C R. DE LA REUNION DE BUREAU

du samedi 18 mai 2024 suivie de la réunion de quartier N°2

Centre de Vacances de la ville de Die à Fabrègas-La Verne

Référence à rappeler : N° 20240518/28-CILLSOS/GBJCB

=====

Présents : Mmes Solange ARDOUIN – Hélène BERENGER – Geneviève BERNARDINI et Anne FORNONI ainsi que MM. Jean-Claude BARDELLI – Jean-Claude BERNENGO – Adrien BISCOS – Alain BONNET – Christian FABRE – Jean MEDURI – Francis POURCHIER et Pierre ROUME

Excusés : Mme Florence AGNETTI ainsi que MM. Jean HUILET – Jean-Paul LE BIHAN – Daniel SALES et Jean-Pierre STEFANI

Invitée : Mme Annie BONNET

=====

09h10 : Le Président ouvre la séance de la réunion de Bureau.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 13 avril dernier n'ayant fait l'objet d'aucune modification, est approuvé à l'unanimité.

Le président nous informe que nous avons reçu le renouvellement de la convention d'occupation de la maison Jean Bouvet pour nos réunions et permanences. Par ailleurs, nous avons également reçu l'accord officiel de l'obtention d'une subvention de 200 euros que nous a attribuée la mairie.

Le Président et l'ensemble des présents, remercient Francis POURCHIER pour la rédaction de la lettre interne.

La prochaine réunion de Bureau et de quartier a été reportée du jeudi 13 au mardi 18 juin prochain à l'Hacienda comme prévu. La réunion de Bureau se tiendra à 14h30 et sera suivie à 16h30 de la réunion de quartier N° 3 des secteurs 5, 6, 7, 8.

1 – Nuisances Amphitria (odeurs nauséabondes et camions) : Suite au courrier envoyé à VEOLIA par le député M. Frédéric BOCCALETTI, nous avons reçu une copie du courrier de réponse de VEOLIA à ce dernier. Les choses ont l'air d'avancer mais nous ne lâcherons rien jusqu'à obtenir satisfaction. Le four est en travaux et dès sa remise en fonction, des boues du secteur Est de Toulon seront apportés afin que le four puisse fonctionner en continu. Il est aberrant d'avoir construit cette usine de retraitement des eaux usées à cet endroit et au vu de la logistique considérable et des coûts de maintenance abyssaux.

Sur proposition du responsable du site, une visite d'Amphitria est prévue le 6 juin prochain avec J-C Bardelli, H. Bérenger, G. Bernardini, J-C Bernengo et J-P Stefani ; nous attendons des réponses à nos questions.

2 – Réunion du 17 avril dernier avec la Police Municipale : un compte-rendu a été fait et va nous être envoyé par mail. Cette réunion s'est très bien passée.

3 – Vide-greniers du 8 juin prochain : Toutes les formalités administratives sont faites et à ce jour, il y déjà pas mal d'inscrits.

4 – Capteurs H2S : Des prises de mesures ont été faites au niveau du puits d'aération des Moulières, il faut installer d'autres capteurs dans différentes zones car le H2S est nocif mais les autorisations ne sont pas encore arrivées.

5 – Plage de Fabrègas : la mairie nous a informé des travaux qui vont avoir lieu pour changer le poste de secours (algéco) et la jardinière.

6 – Avenue Allende : nous avons demandé le remplacement des trois arbres morts. M. Pontone a dit que lors de la réfection de l'avenue et la mise en place de ronds-points giratoires ce sujet sera traité.

7 – Piétonnier de St Georges à Ste Lucie : Le collectif St Georges souhaitait que des barrières soient installées à chaque entrée du chemin piétonnier mais celles-ci auraient empêché la circulation des fauteuils roulants des personnes en situation de handicap. M. Van Bochoven, porte-parole de la Zac Ste Lucie, nous a fait visiter les lieux et nous informe que les résidents de ce quartier ne souhaitent pas de ces barrières. Côté Ste Lucie les barrières envisagées ne seront donc pas implantées par contre côté St Georges elles le seront, dixit le Directeur de Cabinet de Mme le Maire.

8 – Entretien des réseaux d'assainissement et eau potable : celui-ci est public même s'il dessert des lotissements privés.

9 – Fête de la Navale : Le 4 juin aura lieu la fête de la Navale afin de faire connaître l'histoire du chantier naval aux scolaires. Il faut respecter ce souvenir de l'histoire de notre ville.

10 – Lotissement Les Mimosas : nous a transmis le PV de son assemblée générale du 28/03 dernier et nous remercie pour notre soutien.

11 – Boulevard Jaubert : deux ralentisseurs ont été installés, ils sont aux normes.

12 – Enquête publique de 2019 : modifications sur le PLU.

13 – Association MART : Réunion de MART le 22 mai 2024.

14 – Tour de table :

- Annie BONNET : Eclairage public en panne entre le chemin de l'Oïde et le Bd Garnault - faire demande sur Allo La Seyne.

- Anne FORNONI : Pourrait-il y avoir une boîte à lettres officielle du CILLSOS à la Maison Jean Bouvet ?
Le président va en parler à la Directrice Isabelle Garnier.
- Francis POURCHIER : Voir pour l'installation du tableau d'affichage à la maison Jean Bouvet.
- Hélène BERENGER : des contrôles de vitesse ont-ils été faits. Attention aux cambriolages !!

15 – Invitations :

- Le 18.05.24 : Abeille en Seyne au Domaine de Fabrègas.
- Le 19.05.24 : Concert de Printemps de la philharmonique (gratuit, entrée libre)
- Le 25.05.24 : Histoire et patrimoine Seynois à 15 h à l'Herminier. Patrimoine maritime

16 – Lu dans la presse :

- Le 16.04.24 : Un nouveau parking pour désengorger la gare
- Le 19.04.24 : Chemin du Belvédère : début des travaux lundi
- Le 21.04.24 : Découverte grandeur nature avec les anciens des chantiers seynois
- Le 22.04.24 : Le projet de rénovation de l'avenue Armando dévoilé
- Le 23.04.24 : Un bureau pour accueillir les touristes en centre-ville
- Le 24.04.24 : Ma Seyne : Le cours Louis Blanc au centre de l'attention
- Le 26.04.24 : S'immerger dans l'histoire d'un pionnier de la plongée
- Le 27.04.24 : Amphitria est en pleine transition
- Le 27.04.24 : L'union fera la fête pour le 1er mai
- Le 28.04.24 : Un marché couvert en vue sur la route des Sablettes à La Seyne
- Le 29.04.24 : L'institut médicalisé de Mar Vivo améliore son offre
- Le 30.04.24 : La réhabilitation du centre-ville en gestation
- Le 02.05.24 : Un conseil de la laïcité créé par la municipalité
- Le 02.05.24 : La goélette La Belle Poule attendue samedi dans le port
- Le 02.05.24 : Un pèlerinage maintenu malgré un ciel capricieux
- Le 03.05.24 : « L'appel au secours » des plaisanciers de Balaguier
- Le 04.05.24 : Top départ pour les journées italiennes à La Seyne
- Le 06.05.24 : Mauvaises odeurs à Janas : des travaux annoncés sur le puits de Bramas
- Le 08.05.24 : Le bassin flottant pour les scolaires débarque à Saint-Elme
- Le 11.05.24 : Atelier mécanique de La Seyne : l'appel à projet est lancé
- Le 14.05.24 : La Seyne : comment protéger le Baou Rouge contre l'incendie ?
- Le 16.05.24 : La Seyne : une médiation dans « l'affaire Père Louis »
- Le 16.05.24 : « Gafofeu 83 » : acteurs contre le risque incendie
- Le 16.05.24 : Sondage Var Matin : Que faut-il faire de l'atelier mécanique ?
- Le 17.05.24 : A Fabrègas, des aménagements pour préparer la saison estivale
- Le 17.05.24 : Des plaisanciers au mouillage verbalisés à Balaguier

 **10h00 : Fin de la réunion de Bureau**

**Prochaine réunion de Bureau mardi 18 juin 2024 à 14h30
suivie de la réunion de quartiers N° 3 secteurs 5, 6, 7, 8 à
16h30 au restaurant l'Hacienda**

CR de la réunion de Quartier N°2 - secteurs 5, 6, 7 et 8 **du samedi 18 mai 2024**

Centre de vacances de la Ville de Die à Fabrègues-La Verne

10h15, début de la réunion de quartier N°2

Le Président ouvre la séance, il souhaite la bienvenue aux participants élus et administrés pour leur présence nombreuse. Il remercie aussi le centre de vacances de la ville de Die et son responsable pour la mise à disposition de ses locaux pour que cette réunion puisse se tenir aujourd’hui dans de bonnes conditions.

Il présente les élus :

-  Madame **Elisabeth GUES**, Adjointe à Mme le Maire, chargée des quartiers Ouest
-  Monsieur **Ludovic PONTONE**, Adjoint à Mme le Maire, chargé des travaux

Le Président soumet la liste des questions relatives aux secteurs en leur rappelant que celle-ci leur a été transmise par mail un mois avant la réunion, afin qu'ils y apportent leurs réponses et solutions :

1 - Charroi des camions Amphitria : faisant suite au courrier de notre député à Véolia pour signaler les nombreuses nuisances engendrées par le trafic des poids-lourds destinés à Amphitria, le directeur du territoire Var Provence Méditerranée de cette société a mis le CILLSOS en copie de la réponse qu'il lui a faite. Du fait de l'implantation de cette usine de retraitement des eaux usées dans un site isolé, la nécessité d'utiliser de nombreux camions et autres véhicules pour son activité est impérative et nulle autre solution ne peut être envisagée, d'autant plus que dans un proche avenir le nombre de ces poids-lourds devrait s'amplifier. Du coup, le CILLSOS insiste sur l'impérieuse nécessité de revoir le parcours que font ses engins sur un trajet le plus direct possible et aménagé de telle manière qu'ils n'encombrent pas toute la voie dans les virages comme c'est le cas actuellement.

Pour information : les camions ne devraient plus répandre leurs odeurs nauséabondes car ils sont systématiquement aspergés d'un désodorisant à l'aide de portiques avant leur départ.

Réponse de Mme GUES : concernant les odeurs, l'extrait de la DSP concernant l'assainissement prévoit que le délégataire doit brumiser les camions de transport de boues avec un désodorisant et utiliser des bennes de transport étanches. Si ce n'est pas fait, des sanctions sont prévues. Une caméra mobile dite nomade va être installée pour contrôler la vitesse et tous les mercredis il y aura une réunion avec la police municipale et un CIL (par rotation) à ce sujet. Concernant le Puits de Bramas qui dégage beaucoup d'odeurs nauséabondes, il est prévu des travaux pour que des filtres supplémentaires soient installés. Un capteur de H2S va être installé chez un particulier qui demeure en haut du chemin des Crêtes. Mme SINQUIN a sollicité les services à ce sujet et il est précisé que le représentant de la Métropole demande que les doléances au sujet des nuisances olfactives et des camions lui soient remontées.

Dans l'assemblée, des personnes se demandent si le désodorisant utilisé pour masquer les odeurs n'est pas dangereux pour la santé ??

2 - Route de Fabrègues entre le pont de La Verne et le virage de La Bergerie : toujours rien n'a été fait, malgré nos nombreuses réclamations pour apporter une vraie sécurisation des piétons et des riverains qui subissent les accès de vitesse de cette voie fort passante. Par ailleurs, un trottoir rive Nord serait le bienvenu. Il est demandé depuis des années.

Les riverains remarquent que les plots J 11 qui ont été implantés ainsi que certaines améliorations, apportent un peu de sécurité. Les riverains souhaitent cependant que le trottoir rive Nord soit aménagé. Le conteneur à bouteilles gêne la visibilité, il faudrait le déplacer ou poser un miroir qui améliorerait la visibilité. Certains plots J 11 doivent être changés. Il est à noter que les semi-remorques et les bus se déportent sur la voie en sens inverse, entre le pont de la Verne et l'entrée de la Bergerie, ce qui est très dangereux.

2 bis - Route de Fabrégas, virage au pont de la Verne : Evoqué de très nombreuses fois, ce virage n'a aucune visibilité et le pont est trop étroit lors des passages de véhicules à fort gabarit. Dans le projet d'aménagement de cette voie, ce virage est pris en compte, mais le grand pin cause problème, il pourrait être contourné par la droite. Pourquoi attendre encore des années alors que cet aménagement partiel pourrait être réalisé en priorité ?

Réponse de Mme GUES : *la Métropole a fait un diagnostic structurel et ce pont peut supporter le passage des camions et des bus. La surélévation du garde-corps est prévue. S'il s'avère nécessaire d'abattre le pin, la mairie suggère au CILLSOS de faire un courrier pour le solliciter.*

Demande des riverains : le public demande que le pont soit élargi afin que les camions et les bus ne soient plus obligés d'emprunter toute la chaussée. Il faut faire une étude globale de ce virage et mettre ce dossier en priorité car il y a danger ! Peut-être que l'installation de feux tricolores permettant une circulation alternée serait une première étape de sécurisation.

3 - Eclairage dans les lotissements privés : jusqu'à présent, la consommation d'électricité et le changement des lampes étaient à la charge de la commune. D'après certaines informations, il semblerait que MTPM, en accord avec la commune, souhaiterait basculer cette charge aux lotissements privés. Qu'en est-il réellement cette clause existe depuis des décennies, pourquoi la remettre en cause ?

Réponse de Mme GUES : *la métropole et la ville veulent faire une réunion avec les CIL afin d'expliquer comment sera pris en charge le coût de l'électricité et le remplacement des lampes.*

Certaines personnes dans le public se demandent pourquoi la mairie paierait le coût de l'électricité des lotissements privés ???

Les riverains du chemin des Crêtes, du chemin du Baou et du chemin du Vallon précisent qu'ils ne font pas partie d'un lotissement et qu'il faudrait missionner le service foncier, afin de recenser les lotissements qui existent vraiment. Sur ses chemins, les riverains ont remplacé les ampoules par des LED et se demandent pourquoi la mairie ne paierait plus l'électricité ?

4 - Distribution d'eau potable secteur de Fabrégas et bornes à incendie : toujours d'actualité, puisque aucune volonté de rétablir, la situation ne nous est parue affichée par les pouvoirs publics. Faudra-t-il attendre un drame pour qu'une résolution soit prise ? C'est le seul secteur de la commune où les habitants ne bénéficient pas d'une pression d'eau acceptable ! Même si des bornes incendie étaient installées, elles ne pourraient fonctionner par manque de pression suffisante. Nous demandons qu'enfin un projet voit le jour dans l'intérêt de tous nos concitoyens.

Les résidents de ce quartier pensent que M. Dupla serait d'accord pour entreprendre des travaux mais rien ne bouge, il faut que la mairie s'implique ! C'est le budget de la Métropole qui doit le prévoir.

Il est impératif d'installer des bornes à incendie sur toute la Corniche Merveilleuse avant qu'une catastrophe survienne ! Var Matin a publié un article sur les désideratas des riverains du Baou Rouge et ces derniers vont alerter le Procureur de la République pour mise en danger de la vie d'autrui.

Depuis 2003, l'alimentation en eau et protection incendie sont inscrites dans le PLU à charge du budget de la mairie. L'administration se retranche toujours derrière ses affirmations soutenant que c'est un lotissement pour ne rien faire... La situation devient conflictuelle. Il faut qu'il y ait une vraie volonté d'agir et que l'organisation d'une réunion avec la mairie et la Métropole soit programmée en urgence !

5 - Appellation de la voie menant à Fabrégas : le chemin ou route de Fabrégas suscite toujours la polémique sur son appellation réelle. Les GPS signalent route de Fabrégas alors que sur les plans de la ville, il est écrit chemin. De nombreuses personnes se plaignent de cette situation ainsi que les livreurs et nous demandons qu'enfin, les appellations s'harmonisent. Encore, faut-il qu'il y ait une volonté d'y parvenir car pour l'instant nous ne l'avons pas ressentie.

Le CILLSOS dénonce le fait que la ville n'a pas la volonté de renommer le chemin en route de Fabrégas.

Mme GUES va voir avec les services.

Le Public dit qu'il faudrait voir avec le service de l'adressage.

6 - Chemin de l'Oïde : En attente des résultats des études diverses pour la consolidation du talus affaissé. Plus vite, les travaux seront réalisés et plus vite les utilisateurs de cette voie retrouveront une meilleure qualité de vie et de déplacement. Pouvons-nous espérer le démarrage des travaux d'ici la fin de l'année ?

Réponse de Mme GUES : Pour 2024, le budget de la métropole est clos. Les travaux pourront peut-être se faire en 2025. Le marché va être lancé, et cela prendra entre 10 et 12 mois. Il est possible que le sens unique soit inversé. La réflexion d'installer des feux intelligents est également à l'étude.

Le CILLSOS pense qu'il faudrait limiter le tonnage des véhicules qui empruntent cette voie.

7 - Sécurisation des piétons boulevard Garnault : Dénoncé par les riverains depuis de nombreuses années, le stationnement de cette voie se fait de manière totalement anarchique, sans tenir compte des piétons. Les riverains souhaitent un marquage au sol pour bien définir les zones réservées aux piétons et celles dévolues au stationnement. Nous estimons qu'une attention toute particulière doit être portée par les responsables de la voirie pour mettre un terme à cette trop longue attente. Une visite in situ et souhaitable.

Les riverains souhaitent qu'un cheminement piétonnier soit créé avec des J11. D'autre part, il faut verbaliser les véhicules qui se garent anarchiquement. Un riverain propose la pose de caméras et la verbalisation systématique avant qu'il n'y ait plus de problèmes. Il apparaît clairement qu'il n'y a aucune volonté de résoudre ces problèmes qui perdurent depuis des années. Tous ces problèmes sont liés à l'absence de prise en compte de l'évolution du domaine. La voirie de tout le quartier est propriété Jaubert, ce qui engendre les problèmes de ce secteur.

Un riverain du Bd Garnault remercie la mairie d'avoir changé les ampoules par des LED et d'avoir nettoyé les pins. Un projet de bus de ramassage avait été étudié mais faute de demandeurs, il a été abandonné.

8 - Tenue des chiens en laisse domaine de Fabrègas : Nous n'avons de cesse de recevoir des mécontentements de personnes signalant les chiens non tenus en laisse par leurs propriétaires sur les chemins du domaine de Fabrègas. Certains même ne vont plus s'y promener de peur d'être attaqués car ils l'ont déjà été par le passé. Nous demandons que des mesures dissuasives soient appliquées et que les récalcitrants soient sévèrement verbalisés. La forêt et les pistes du domaine appartiennent à tous nos concitoyens et pas seulement aux propriétaires des chiens. Qu'on se le dise et que la loi soit appliquée !

Le public est d'accord mais il faut qu'il y ait une signalisation afin que la police municipale puisse verbaliser.

9 - Respect de la charte contre les nuisances sonores : nous demandons que cette charte soit tout simplement appliquée et diffusée à tous nos concitoyens par tous les moyens possibles (magazine municipal, traçage dans les boîtes aux lettres, médias, etc...).

10 - Incivisme récurrent parc Lenzemberg à la Verne et environs : La saison estivale approchant, ses incivilités vont reprendre comme tous les ans. Une vigilance accrue et souhaitée et des rondes de police dissuasives sont espérées.

Mme GUES informe que concernant la propreté, il y a 4 conteneurs et 4 corbeilles vont être installées ainsi que des PAV plastiques et verres. Le nettoyage aussi est prévu.

Les riverains souhaitent que les corbeilles aient des couvercles afin d'éviter que les goélands les vident.

11 - Elagage des haies débordantes : Encore et toujours d'actualité tant qu'une prise de conscience par les pouvoirs publics ne sera pas effective. Si toutefois, quelques secteurs ont été traités, il en reste encore bien trop ! Et qu'on ne nous mette pas en avant l'impossibilité de tailler les haies avant juillet en raison de la nidification...

M. PONTONE rappelle que la nouvelle loi interdit de tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet. Mais certains points peuvent toutefois être traités.

12 - Ouverture parking de Fabrègas : Bien que nous comprenions la volonté du Conservatoire du Littoral de limiter les ouvertures de ce parking afin de le préserver d'une détérioration rapide en raison de son sol réalisé en stabilisé, il serait judicieux de revoir cette position très limitative. Si les conditions météo le permettent, l'ouverture au public, surtout en période de vacances scolaires, est à revoir car trop peu de places

sont disponibles dans le quartier pour accueillir les personnes se rendant à la plage de Fabrègas et le site remarquable de la baie.

Mme GUES nous informe que cette possibilité est à l'étude.

Avant de clore cette réunion, le président tient à remercier tous les participants pour leurs échanges courtois. Il les invite à partager le verre de l'amitié.

Fin de la réunion de quartier N°2 à 12h15

La secrétaire de Séance :
Geneviève BERNARDINI

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

Copies :

- **Mme le Maire de la Seyne sur Mer**
- **M. le Député de la 7^{ème} circonscription du Var**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale.**
- **Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (15 + 2 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Archives CILLSOS 2024**